

que le Ministère Britannique fait difficulté d'adopter, on attend l'arrivée du Chevalier Gray, qui est en route, & qui vient à la Cour revêtu du caractère d'Ambassadeur d'Angleterre, pour discuter plus amplement les conditions sur lesquelles cette difficulté roule, & porter l'affaire à sa perfection.

II. Les Négoçians de ce Royaume sont extrêmement satisfaits des mesures qui ont été prises pour leur procurer le débit de leurs grains en *Espagne*. On craignoit que la nécessité des Convois n'y apportât de l'obstacle ; mais les choses ont été mises en règle. Les Navires employés au transport des grains seront frettés à *Naples*, & les Vaisseaux de guerre qui leur serviront de convoi, seront fournis par le Roi d'*Espagne*.

III. Sur ce qu'il a été représenté au Roi qu'on se relâchoit depuis quelque-tems de l'observation des défenses émanées contre les jeux de hazard, Sa Majesté les a renouvelées, en statuant des peines plus sévères que celles qui étoient déjà établies contre ces sortes de jeux, dans le nombre desquels, il en est un connu sous le nom de *Giocco d'Invito*, & dont ceux qui s'exercent à filouter au jeu savoient très-bien tirer parti. Les personnes de rang qui seront trouvées en contravention à l'Ordonnance que le Roi a renduë en dernier lieu, encourront la peine d'exil, ou de grosses amendes, & les roturiers qui ne se trouveront pas en état de les payer seront condamnés au Galères. Néanmoins par cette Ordonnance le Trésor Royal se trouve privé d'un revenu de quarante mille ducats par an, que rapportoient les permissions qu'on étoit obligé d'obtenir pour donner à jolier à ces sortes de jeux. Le bien public que Sa Majesté a  
envisagé